

# Un « mythe » de la réconciliation ?

## Le Traité comme « lieu de mémoire » franco-allemand

Corine Defrance\*

» Au fil du temps, le Traité de l'Elysée est devenu depuis 1963 un lieu de mémoire, sa commémoration a été et reste utilisée au service du « mythe de la réconciliation », un modèle parfois présenté comme l'une des meilleures valeurs d'exportation de l'histoire franco-allemande.

Lors du 40<sup>e</sup> anniversaire de la signature du Traité de l'Elysée, en janvier 2003 à Versailles, le président français, Jacques Chirac, a présenté ce Traité comme un acte fondateur, ouvrant une nouvelle ère dans les relations bilatérales. La « réconciliation » serait l'œuvre des politiques, en l'occurrence de Charles de Gaulle et de Konrad Adenauer : *« L'initiative que prirent le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer fut un acte courageux et visionnaire. Ces deux hommes d'État remarquables permirent à nos deux pays de sortir du cercle infernal des conflits, de la haine et de la soif de vengeance, en exhortant les deux peuples à prendre clairement conscience de leur communauté de destin. Dans le sillon qu'ils tracèrent, l'Allemagne et la France apprirent peu à peu à se comprendre, à travailler ensemble et à fonder une solidarité véritable ».*

Schématique et contestable, cette vision a le mérite de mettre en lumière la construction du récit de la réconciliation franco-allemande comme l'histoire d'un succès – celui de la transformation des « ennemis héréditaires » en « amis héréditaires ».

Le Traité est-il devenu un « lieu de mémoire », tel que Pierre Nora l'a défini dans son livre *Les lieux de mémoire* en 1984, un lieu, matériel ou immatériel, « où se cristallise et se réfugie la mémoire » par le double effet de la volonté humaine et du travail du temps ? Le Traité de 1963 est une date – le 22 janvier – qui a la matérialité d'un acte diplomatique international. Est-il devenu un élément symbolique de l'héritage mémoriel d'une hypothétique communauté franco-allemande ?

Les premiers anniversaires du Traité n'ont donné lieu à aucune festivité particulière. Cela

### „Mythos“ Versöhnung?

Für die französische Historikerin Corine Defrance gehört der Narrativ von der deutsch-französischen „Versöhnung“ zu einer Meistererzählung, die in der Regel von Politikern verbreitet wurde, um ihre eigene Rolle in diesem Prozess hervorzuheben. Sie zeigt, wie der Elysée-Vertrag im Lauf der Jahre durch Ansprachen und symbolische Gesten ein Erinnerungsort der deutsch-französischen Beziehungen wurde. In diesem Annäherungsprozess galt es, eine gemeinsame Erinnerung einer Vergangenheit zu konstruieren, welche die beiden Nationen entzweit hatte. Die Wende, so Defrance, kam zum 20. Jahrestag des Vertrages 1983/84, insbesondere durch die emo-

tionale Geste von François Mitterrand und Helmut Kohl 1984 in Verdun – Hand in Hand vor dem Knochenhaus von Douaumont. Der Durchbruch habe dann zum 40. Jahrestag 2003 und den Feierlichkeiten zum 60. Jahrestag der alliierten Landung in der Normandie 2004 stattgefunden, an denen mit Gerhard Schröder zum ersten Mal ein deutscher Bundeskanzler teilgenommen hat. Die Autorin will nicht den Aussöhnungsprozess in Frage stellen, sondern zeigen, wie die offizielle Erzählung der Versöhnung um den Elysée-Vertrag herum die Realitäten verfälscht. Dieser Prozess hatte nicht erst 1963 begonnen und wurde nicht alleine von Adenauer und de Gaulle angestoßen.

Red.

\* Corine Defrance est chercheur au CNRS (UMR 8138 IRICE), Paris.

n'est guère étonnant : ce traité bilatéral, improvisé, a été la solution avancée après l'échec du projet multilatéral d'Union politique de l'Europe. Improvisation et compensation ne représentent pas une bonne base de départ pour la fabrique d'un lieu de mémoire. Et le préambule imposé par le *Bundestag* au printemps 1963 aggrava encore la situation. De surcroît, les relations officielles, jusqu'au milieu des années 1970, ne furent pas chaleureuses. Pour le 10<sup>e</sup> anniversaire du Traité, en 1973, Georges Pompidou déclara, lors de la visite du chancelier Willy Brandt à Paris : « *Puisse cet anniversaire n'être pas simplement la célébration du passé, mais marquer une nouvelle étape de notre coopération, de notre contribution à l'Union européenne, de nos efforts pour l'établissement d'une paix durable sur notre continent tout entier* ». Pendant la période Giscard-Schmidt, au cours de laquelle la coopération franco-allemande et européenne s'intensifia, on aurait pu s'attendre à la mise en valeur du pacte « d'amitié ». Il n'en fut rien ; Valéry Giscard d'Estaing se préoccupait du futur, pas du passé.

Le tournant « commémoriel » se situe en 1983/84 autour de deux événements. Le premier est le 20<sup>e</sup> anniversaire du Traité. Le président François Mitterrand choisit ce moment symbolique pour prononcer au *Bundestag* son discours d'appui à la politique de défense et de sécurité d'Helmut Kohl. Mais il s'agissait toujours du présent et de l'avenir. Restait à « attaquer » le passé. Ce fut l'affaire du second événement, la rencontre de Verdun, le 22 septembre 1984 : Kohl et Mitterrand se tenant la main devant l'ossuaire de Douaumont. Le lieu et la date sont déconnectés du Traité, mais le choix de Verdun s'imposait pour opérer une sorte de « salto mémoriel » : prendre le passé douloureux à bras le corps pour commencer à façonner une mémoire commune franco-allemande. Car jusque-là les deux peuples partageaient certes une histoire commune, surtout marquée par les guerres pour la période contemporaine. Mais, de part et d'autre du Rhin, la mémoire des guerres comme celle des périodes de paix (elles aussi douloureuses) avaient longtemps nourri les antagonismes. D'où la tentation non pas d'oublier, mais de faire silence sur le passé pour préserver l'avenir. Cette thèse de l'oubli, défendue

par Philippe Moreau Desfarges dans *Repentance et réconciliation* (1999), est contestable car la mémoire de la Seconde Guerre mondiale a été évoquée, en sourdine il est vrai, dans le choix de Reims en 1962 (ville de la première signature de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie), puis en 1984 à Verdun. A partir de cette cérémonie (hommage conjoint aux soldats des deux camps tombés pendant la Seconde Guerre), pathos et émotion sont mobilisés pour la construction d'une mémoire partagée et binationale, à la base d'une communauté de destin franco-allemande en Europe : « *Un souvenir négatif des rapports entre la France et l'Allemagne (le sang de Verdun) est transformé en héritage mémoriel commun et positif, devant marquer la solidarité du couple dans la construction européenne* », écrit Robert Frank.

## Le 40<sup>e</sup> anniversaire

Verdun 1984 marque donc une étape fondamentale dans l'histoire symbolique de la relation franco-allemande. Elle ouvre la voie qui devait mener d'une part aux cérémonies du 40<sup>e</sup> anniversaire de la signature du Traité en 2003, d'autre part à celles du 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement allié en Normandie, à Caen en juin 2004, auxquelles, pour la première fois, assista un chancelier allemand, en l'occurrence Gerhard Schröder. En raison du caractère encore plus traumatique du second conflit mondial – résultant non pas tant de sa plus grande proximité temporelle que de la barbarie des crimes nazis –, il reste plus difficile de commémorer en commun la Seconde Guerre mondiale et d'en faire le socle d'une mémoire partagée.

Il est inhabituel de fêter en grande pompe un quarantenaire. Mais c'était l'occasion d'afficher la solidarité franco-allemande retrouvée et le refus commun de la ligne américaine en Irak. La commémoration s'organisa en deux temps, le 22 janvier à Versailles et le 23 à Berlin. La cérémonie du 22 janvier est cruciale dans le processus de constitution d'un lieu de mémoire. Elle lie ensemble la date du Traité, les discours d'hommage aux architectes de la « réconciliation » franco-allemande et la mémoire du passé qui a jadis divisé. Jacques Chirac souligna cette dernière dimension dans son

discours : « *Versailles qui marqua par deux fois l'épilogue autant que le prélude de nos luttes fratricides. Dans la galerie des Glaces, à quelques pas de nous, la proclamation de l'Empire allemand et ses conséquences devaient hanter la société française pendant un demi-siècle. Versailles, et la galerie des Glaces encore, où les conditions imposées à l'Allemagne après*

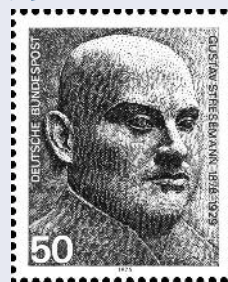
*1918 suscitèrent outre-Rhin humiliation et rancoeur* ». Il revint au chancelier Gerhard Schröder de mettre en lumière Versailles comme lieu d'une mémoire positive et l'expression de valeurs à préserver pour l'avenir : « *Versailles, c'est aussi l'endroit qui restera toujours lié dans notre mémoire à la proclamation de la Déclaration universelle des*

### Un Prix Nobel de la Paix « franco-allemand »

Alors qu'à Genève, le 10 décembre 1926, les ambassadeurs de la Société des Nations (SDN) sont réunis pour débattre de la question du désarmement allemand, et que le maréchal Foch critique son homologue allemand, le général von Pawels, pour non-respect des clauses du traité de Versailles, un autre événement attire l'attention : l'attribution à Oslo du Prix Nobel de la Paix à Aristide Briand et Gustav Stresemann en reconnaissance des accords de Locarno, amorce d'un rapprochement franco-allemand.

Gustav Stresemann (1878-1929), ministre des Affaires étrangères, fondateur du parti populaire allemand DVP (*Deutsche Volkspartei*), a dû démissionner de son poste de chancelier en 1924, mais est resté chef de la diplomatie allemande jusqu'en 1929. Aristide Briand (1862-1932), diplomate républicain-socialiste, démis de ses fonctions de président du Conseil en 1922 en raison de ses efforts de rapprochement avec l'Allemagne sur la question des réparations, était resté lui aussi ministre des Affaires étrangères. Le plan de paix élaboré avec Dawes et Poincaré a permis notamment le départ des troupes françaises occupant le bassin de la Ruhr, la création d'une banque d'état pour éviter l'inflation en Allemagne et la préparation des accords de Locarno, conclus après une conférence à laquelle participaient également la Belgique, la Tchécoslovaquie et la Pologne, tous voisins de l'Allemagne vaincue. Par ces accords, l'Allemagne obtenait un siège permanent à la

SDN. En 1928, le pacte franco-américain Briand-Kellog, élaboré avec le soutien de Stresemann, engagea les quinze États signataires à renoncer à la guerre « *comme instrument de politique nationale* » et mettront en exergue « *les relations pacifiques et amicales* » entre les peuples.



Gustav Stresemann est mort en 1929, quelques semaines seulement après un discours prononcé par Aristide Briand devant l'Assemblée de la SDN, dans lequel il affirmait sa vision d'un « *lien fédéral* »

entre les peuples d'Europe, pour établir un sens de la solidarité « *qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître* ». Stresemann apportera son soutien à cette idée et proposera même la création d'une monnaie européenne.

En 1930, Alexis Leger (1887-1975), ancien directeur de cabinet de Briand et diplomate germanophile, rédigea un mémorandum sur cette solidarité européenne convoitée par Briand et Stresemann. Alexis Leger est plus connu sous son nom de poète, Saint John Perse, Prix Nobel de Littérature en 1960. Le mémorandum, oublié depuis bien longtemps, favorisait une solidarité politique avant une Europe économique. Une phrase retiendrait aujourd'hui l'attention dans le contexte de crise de l'euro : « *un ordre inverse ne serait pas seulement vain, il apparaîtrait aux nations les plus faibles comme susceptible de les exposer, sans garanties ni compensation, aux risques de domination politique pouvant résulter d'une domination industrielle des États les plus fortement organisés* ».

Gérard Foussier



## Der 40. Jahrestag in Versailles (22. Januar 2003)

„Künftig wird Versailles, das unser kollektives Gedächtnis so sehr geprägt hat, die brüderlichen Bande zwischen Deutschland und Frankreich und darüber hinaus zwischen allen Völkern unseres Kontinents symbolisieren. An jenem 22. Januar 1963 schlossen Deutschland und Frankreich ein für allemal dieses grauenvolle Kapitel in ihrer gemeinsamen Geschichte. Sie taten dies getragen von dem Willen und von der Überzeugung zweier Männer, die der Charakter unserer beiden Völker geformt hatte und die entschlossen waren, der Geschichte einen neuen Sinn zu geben. General de Gaulle und Bundeskanzler Adenauer gingen aufeinander zu und teilten die Emotionen der Menschenmengen, die sie begrüßten. In der Stille des Gedenkens und der Andacht fanden sie zueinander.

Muss an die beträchtlichen Fortschritte erinnert werden, die Europa dank den Initiativen des deutsch-französischen Motors erzielte? Personenfreizügigkeit in einem durch die Schengener Übereinkommen geschaffenen gemeinsamen Raum. Freier Handel in einem großen Binnenmarkt. Entstehung des Europas der Verteidigung durch die Gründung der deutsch-französischen Brigade und danach des Euro-Korps. Sowie schließlich unsere Währung, der Euro; dieses aufgrund seines Wagemuts einzigartige Projekt verleiht Europa eine Dimension, die es in Wirklichkeit noch nicht voll und ganz zu ermessen vermag. Getragen wurden diese Fortschritte in Europa von einer vertrauensvollen Zusammenarbeit zwischen Deutschland und Frankreich, die eine bessere Kenntnis des anderen ermöglichte. Unsere Vision von Europa ermöglichte es, dass unsere Differenzen in den Hintergrund traten. Wir vermochten die Unterschiede, die sich aus unseren Traditionen, unserem kulturellen und historischen Erbe, unseren gegensätzlichen Interessen ergaben, zu erkennen, zu respektieren und zu überwinden. Die Erfahrung hat gezeigt, dass Europa vorankommt, wenn zwischen Berlin und Paris Einvernehmen herrscht; andernfalls tritt Europa auf der Stelle.“

Jacques Chirac, Staatspräsident

droits de l'homme en 1789 », liberté, égalité, fraternité constituant « le fondement et le modèle » de l'Europe à bâtir. L'avenir, la jeunesse, la société civile furent surtout l'objet de la célébration du lendemain, autour de la session du parlement franco-allemand des jeunes, organisé par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), réunissant à Berlin plus de 500 lycéens et étudiants des deux pays. Mais l'histoire n'en fut pas absente, puisque c'est alors que les jeunes formulèrent la proposition de concevoir un manuel commun franco-allemand d'histoire en trois volumes. L'autre proposition retenue fut de faire dorénavant du 22 janvier une très officielle « journée franco-allemande ».

## Le mythe de la réconciliation

En quoi cette réconciliation est-elle un mythe ? C'est un « grand récit », ou un « roman binational », qui se fonde sur une réalité du rapprochement franco-allemand. C'est un récit construit, qui se développe sur la déconstruction du mythe de « l'ennemi héréditaire ». Ce mythe récent se décline officiellement dans une geste, des discours et des lieux symboliques. Il est fondateur, car la « réconciliation » est censée marquer le début d'un nouvel ordre européen caractérisé par la consolidation de la paix après le paroxysme de la violence et du crime pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est emblématique, car il y eut un précédent : la réconciliation manquée de l'entre-deux-guerres, alors qu'Aristide Briand et Gustav Stresemann avaient reçu conjointement le prix Nobel de la paix en 1926. Comment, dès lors, se référer à la réconciliation bilatérale et la présenter après un si cuisant échec ?

Jusqu'à présent, la cérémonie du 40<sup>e</sup> anniversaire du Traité est le grand moment d'expression du mythe de la réconciliation. Les députés du Bundestag et de l'Assemblée nationale, réunis à Versailles le 22 janvier 2003, souscrivent par leur déclaration commune au récit franco-allemand : ils « honorent la mémoire du général de Gaulle et du chancelier Konrad Adenauer, qui ont su prendre l'initiative historique d'une réconciliation franco-allemande, étape indispensable sur la voie d'une Europe unie ». L'analyse des discours, prononcés

par les deux présidents du *Bundestag* et de l'Assemblée nationale, Wolfgang Thierse et Jean-Louis Debré, et par les deux chefs d'Etat et de gouvernement, Jacques Chirac et Gerhard Schröder, montrent que ces quatre personnalités prononcent le terme de « réconciliation » et le revendiquent, mais sous des modalités différentes.

Dans les discours des deux Français, la réconciliation résulte de la volonté de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Tout commence en 1963 avec la signature du Traité de l'Elysée ; tout est décidé par en haut. Thierse et Schröder font eux référence à Robert Schuman et à Jean Monnet. Ils remontent au début des années 1950 et ouvrent la palette des « acteurs » reconnus du rapprochement. Thierse remercie les personnalités engagées de la société civile. Schröder cite un grand nombre de médiateurs franco-allemands et évoque les jumelages de villes et les échanges de jeunes qui « existaient déjà avant le Traité de l'Elysée ». Gerhard Schröder cite aussi quelques vers de Göttingen, la chanson écrite par Barbara en 1964. Il évoque sa propre enfance et donne un ton personnel plus intime à son discours, propre à créer de l'émotion.

L'usage de l'émotion est un élément central dans la constitution du mythe. L'émotion passe par le discours bien sûr, mais plus immédiatement encore par l'image, par la dimension visuelle de la mise en scène du récit. Le 22 janvier 1963, le Traité fut signé devant les photographes et les journalistes dans le salon Murat du Palais de l'Elysée. Puis de Gaulle et Adenauer se donnèrent l'accolade sous le crépitement des flashes. Ce n'était ni le début, ni la fin, ni surtout l'acmé de la mise en scène. Celle-ci avait commencé quelques mois auparavant, en juillet et septembre 1962, lors des deux voyages officiels d'Adenauer et de de Gaulle en France et en Allemagne fédérale. Assister ensemble à la messe dans la cathédrale de Reims, le 8 juillet, incarnait le geste de la « réconciliation », dont on sait le sens fondamentalement religieux. La presse avait pris la mesure de l'événement, et c'est alors que le caricaturiste du *Kölner Stadtanzeiger*, Klaus Pielert, avait représenté trois jours plus tôt le mariage franco-allemand sous les traits de Marianne et Michel convolant, suivis par Charles et Konrad, et tout le cortège de l'Histoire,

#### Le 40<sup>e</sup> anniversaire à Versailles (22 janvier 2003)

*« Ces jours-ci, on parle beaucoup de l'histoire à succès du Traité de l'Elysée et des relations franco-allemandes. Cette expression fait l'unanimité de tous et pourtant, elle me semble avoir un sens trop restreint pour décrire la grande œuvre que nous avons réussie ensemble au cours de ces dernières quarante années. En effet, deux peuples et deux pays se sont vraiment rapprochés après des siècles d'histoire commune mais trop souvent marquée par des conflits terribles. Là où une richesse commune aurait pu, je dirais même aurait dû naître de nos cultures aux facettes multiples et qui se complètent l'une l'autre, on a vu se creuser des fossés insurmontables. Au lieu d'encourager les forces d'attraction, on a laissé se développer les forces de répulsion, au lieu de cultiver le patrimoine commun, on a nourri les « inimitiés héréditaires ». Chaque fois que nos deux pays, qui constituaient déjà aux yeux de Victor Hugo 'l'essence de l'Europe', se sont affrontés, ils ont entraîné le continent tout entier dans le malheur.*

*Versailles : ce nom symbolise trois siècles de notre histoire, qui fut des plus mouvementées. Il ne s'agit pas seulement du lieu où vivaient Louis XIV, le Roi Soleil, et sa cour et qui a été si souvent copié par les princes allemands. Beaucoup plus tard, c'est Louis II qui essaya d'en faire la copie la plus fidèle en Bavière. Si la construction resta inachevée, c'est le même Louis II qui porta la tragédie à son comble : il ne vint qu'une seule fois à Versailles et ceci à dessein pour infliger un camouflet à la France. C'est ici précisément, dans la Galerie des Glaces, qu'il couronna Guillaume I<sup>er</sup> empereur d'Allemagne ; à la paix imposée par diktat en 1871 succéda presque logiquement celle de 1919 qui servit de prétexte à la droite allemande et ensuite aux nationaux-socialistes pour déclencher leur campagne de destruction contre l'Europe tout entière.*

*Mais Versailles, c'est aussi l'endroit qui restera toujours lié dans notre mémoire à la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1789. »*

Gerhard Schröder, chancelier

où l'on reconnaît Briand et Stresemann, Clemenceau, les Kaiser, les deux Napoléon, Louis XIV et, pour finir, Charlemagne. Reims contraste avec la sobriété toute protocolaire de la signature du Traité. L'émotion fut à Reims, sur le parvis de la cathédrale face à la foule, à Ludwigsburg quand de Gaulle s'adressa en allemand à la jeunesse allemande... L'émotion fut convoquée en amont, pour préparer la voie à la signature du Traité. Puis elle surgit à nouveau à Verdun en 1984, dans un geste étonnant, dont on ne sait encore précisément dans quelle mesure il fut spontané ou prémédité ; elle revint le 14 juillet 1994, quand des soldats allemands de la brigade franco-allemande et de l'Eurocorps défilèrent aux côtés de leurs camarades français sur les Champs-Élysées, sous les applaudissements de la foule ! Mais les cérémonies de 2003 marquent le moment historique où, pour la première fois, la pompe de la mise en scène, l'émotion, la convocation du passé traumatique partagé et celle de l'avenir commun coïncident avec la célébration du Traité de l'Élysée comme lieu de mémoire « positif » de l'histoire franco-allemande.

Cependant, l'exploitation intensive de la « réconciliation » et de l'« amitié » franco-allemande n'est pas sans danger. Les discours et mises en scène contribuent à la pétrification d'un récit trop homogène et convenu, qui ne reflète pas la diversité des mémoires fondées sur autant d'expériences des rapports franco-allemands, si bien que la « réconciliation franco-allemande » se voit aujourd'hui de plus en plus contestée. Ces remises en cause viennent d'horizons divers et leur degré de pertinence est variable. La plus intéressante est sans doute celle faite par les grands médiateurs franco-allemands eux-mêmes. Joseph Rovin a naguère affirmé que la Seconde Guerre mondiale était une guerre civile européenne et non une guerre entre les nations ; et qu'il n'avait pas à se réconcilier avec les Allemands démocrates, premières victimes du nazisme, qu'il avait rencontrés à Dachau. Pour des raisons similaires, Alfred Grosser rejette catégoriquement le terme de « réconciliation ».

Le mythe de la réconciliation est aussi dénon-

cé par des représentants de la société civile, qui s'insurgent contre la fable selon laquelle tout aurait commencé avec de Gaulle et Adenauer. Mais certains courent le risque de faire naître un autre mythe. Ainsi Bernard Lallement, ancien président de la Fédération des Associations franco-allemandes (FAFA) insista dans la revue *Documents* en 1999 (voir des extraits de son article dans *Dokumente/Documents* 2/2012) sur « la volonté de réconciliation et d'amitié exprimée dès la fin de la guerre en 1945 du plus profond des deux populations, qui se reconnaissaient l'une et l'autre comme les victimes de la même folie criminelle », oubliant l'immensité de l'antagonisme entre les deux peuples au sortir de la guerre.

Enfin, la réconciliation est l'objet des critiques de ceux qui dénoncent la « relation franco-allemande privilégiée ». Ainsi, le philosophe Peter Sloterdijk estime dans sa *Theorie der Nachkriegszeiten* (théorie des après-guerres), parue en 2008, que c'est par l'indifférence que les deux pays auraient trouvé la voie de l'apaisement et il interprète la rencontre entre de Gaulle et Adenauer à Reims comme le moment du divorce par consentement mutuel entre les deux nations, camouflé diplomatiquement en amitié entre les peuples. Sa thèse, volontairement provocatrice, illustre la prise de distance provoquée par le surinvestissement des responsables politiques et médiatiques dans l'autocélébration de la relation franco-allemande.

Il y a donc danger que le récit de la réconciliation ne se fige en dogme immuable. On a vu les efforts de Gerhard Schröder et Wolfgang Thierse pour intégrer d'autres représentations. Est-ce par volonté de dépoussiérer le mythe que le président Nicolas Sarkozy, lors des cérémonies de commémoration de l'Armistice en 2009, en présence de la chancelière Angela Merkel, proposa de faire du 11 novembre la journée de la réconciliation franco-allemande ? L'idée a vite été abandonnée : même s'il existe désormais une mémoire commune de la Première Guerre, le jour de la défaite de l'Allemagne et de la victoire de l'Entente n'est pas adapté pour fêter la réconciliation !

### « L'exploitation intensive de la 'réconciliation' et de l'« amitié » franco-allemande n'est pas sans danger. »